



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2012

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – [mairie-morey@wanadoo.fr](mailto:mairie-morey@wanadoo.fr)

### LOGEMENT 2 RUE BASSE

Des travaux de rénovation des peintures et de remise aux normes de l'installation électrique ont été effectués dans le logement communal 2 rue Basse. Le Conseil Municipal fixe à 230 € mensuels le montant du loyer et attribue la location de l'appartement à Monsieur Matthias HUMBERSET, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012.

### BUDGETS ANNEXES

#### 1- LES QUATRE PIEDS DE POIRIERS

##### Compte administratif 2011

Le Conseil Municipal élit pour président de séance Christian JEANNE, 1<sup>er</sup> adjoint, afin de débattre du compte administratif 2011 et prend connaissance de l'état des consommations et des réalisations des crédits, qui se présente comme suit :

-	Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2011	: 0 €
-	Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2011	: 0 €
-	Dépenses d'Investissement de l'exercice 2011	: 0 €
-	Recettes d'Investissement de l'exercice 2011	: 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

⇒	Déficit d'investissement de	52 225,65 €
---	-----------------------------	-------------

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 52 225,65 €.

Le Conseil Municipal procède donc au vote du compte administratif alors que le maire, Gérard TARDY se retire momentanément de l'assemblée.

Le compte administratif 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents avec 9 voix pour.

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve les chiffres du compte de gestion présentés par le comptable du Trésor Public relatifs à l'exercice 2011.

##### Affectation des résultats

Constatant les crédits à reprendre à la clôture de l'exercice 2011, le Conseil Municipal reporte au compte 001 la somme de 52 225,65 € en dépenses d'investissement du Budget Primitif 2012.

##### Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal vote et approuve le Budget Primitif 2012 à l'unanimité des membres présents, avec 10 voix pour, avec les dépenses et recettes suivantes :

-	Dépenses de Fonctionnement	: 63 000,00 €
-	Recettes de Fonctionnement	: 63 000,00 €
-	Dépenses d'Investissement	: 115 000,00 €
-	Recettes d'Investissement	: 115 000,00 €

Compte tenu des reports antérieurs, soit un déficit d'investissement de 52 225,65 €,

Le total des dépenses est de : **178 000,00 €**

Le total des recettes est de : **178 000,00 €**

#### 2- PRES BOUFFEAU

##### Compte administratif 2011

Le Conseil Municipal élit pour président de séance Christian JEANNE, 1<sup>er</sup> adjoint, afin de débattre du compte administratif 2011 et prend connaissance de l'état des consommations et des réalisations des crédits, qui se présente comme suit :

-	Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2011	: 0 €
-	Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2011	: 0 €
-	Dépenses d'Investissement de l'exercice 2011	: 0 €
-	Recettes d'Investissement de l'exercice 2011	: 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

⇒	Déficit d'investissement de	27 697,93 €
---	-----------------------------	-------------

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 27 697,93 €.

Le Conseil Municipal procède donc au vote du compte administratif alors que le maire, Gérard TARDY se retire momentanément de l'assemblée.

Le compte administratif 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents avec 9 voix pour.

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve les chiffres du compte de gestion présentés par le comptable du Trésor Public relatifs à l'exercice 2011.

### Affectation des résultats

Constatant les crédits à reprendre à la clôture de l'exercice 2011, le Conseil Municipal reporte au compte 001 la somme de 27 697,93 € en dépenses d'investissement du Budget Primitif 2012.

### Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal vote et approuve le Budget Primitif 2012 à l'unanimité des membres présents, avec 10 voix pour, avec les dépenses et recettes suivantes :

-	Dépenses de Fonctionnement	: 43 000,00 €
-	Recettes de Fonctionnement	: 43 000,00 €
-	Dépenses d'Investissement	: 70 000,00 €
-	Recettes d'Investissement	: 70 000,00 €

Compte tenu des reports antérieurs, soit un déficit d'investissement de 27 697,93 €,

Le total des dépenses est de : **113 000,00 €**

Le total des recettes est de : **113 000,00 €**

### PROJET DUJAC

Le Conseil Municipal est informé que le dossier de projet de création d'un souterrain par le Domaine DUJAC sous la rue de la Bussière n'est pas encore finalisé, il reste à fournir par l'entreprise qui réalisera les travaux l'étude technique et sa validation par un bureau de contrôle. Dans la continuité, la commune devra établir une convention d'occupation du domaine public avec le Domaine DUJAC.

### PANNEAUX PUBLICITAIRES

Le service Préservation et Aménagement de l'Espace de la Direction Départementale des Territoires transmet un diagnostic des panneaux publicitaires implantés sur la commune. Une réglementation avec des normes très précises existe et est souvent méconnue des utilisateurs. Dans l'ensemble, le diagnostic ne fait pas état de grosses infractions. Toutefois, les personnes concernées seront désormais invitées à produire une déclaration avant affichage et les affichages existants devront être régularisés également par une déclaration.

### TRAVAUX VOIRIE

Les travaux de la rue de la Combe sont commencés. La Communauté de Communes de Gevrey Chambertin qui se charge de la partie pluviale, tient également à résoudre les anomalies détectées au niveau du réservoir. Des aménagements sont prévus pour assurer son nettoyage tous les deux ans.

Parallèlement, la commune entreprend, avec l'appui du cabinet de géomètre GIEN, de régulariser les alignements de tous les propriétaires de la rue de la Combe. La démarche se finalisera par la signature d'un acte groupé.

Concernant les travaux de voirie de la rue de la Bussière et compte tenu de toutes les étapes à franchir avant d'entreprendre réellement la réfection de la voirie (conduite d'eau à changer, souterrain DUJAC, séparatif assainissement), le marché de travaux avec l'entreprise NOIROT est annulé. Il sera renégocié en temps voulu.

### SOURCE DE LA BUERE

La source de la Buère est actuellement utilisée par les résidents installés sur le site de la Buère.

En 2010, Mme BAUDAILLIER domiciliée Combesson de la Buère depuis 2007, formule auprès du syndicat des Eaux de Vosne Romanée, une demande de raccordement au réseau d'eau potable qui reste sans suite. Elle réitère sa demande en 2011. Des analyses d'eau réalisées par la commune en septembre 2011, montrent que l'eau ne répond pas aux critères de potabilité exigés d'un réseau public. La Communauté de Communes de Gevrey Chambertin, l'ARS (agence régionale de la santé) la préfecture et la commune cherchent ensemble la solution la plus appropriée à mettre en place pour répondre à la demande de raccordement.

En attendant, la commune fournit de l'eau minérale en bouteilles à ces deux foyers pour leur consommation personnelle.

### QUESTIONS DIVERSES

- Réunion de la commission voirie : 21/05/2012, à 19h
- Réunion de la commission bâtiments : 02/05/2012, à 18h
- Jardins d'enfants : le groupe de travail s'est réuni et prépare une étude comparative chiffrée des modules de jeux à partir des devis de 3 fournisseurs possibles.
- Visite de la commission de sécurité du SDIS pour le cellier de Dionysos : le 27/04/12. Les alarmes incendie ont été réparées ainsi que les blocs d'issue de secours.
- La commission fêtes et cérémonies s'est réunie sur le thème du 14 juillet : il est envisagé de placer le repas en début d'après midi et de développer les activités proposées à la population. Des forains sont également recherchés pour la fête patronale début septembre.
- cérémonie du 8 mai à 10h45 au Monument aux Morts. Ensuite, un hommage sera rendu au centenaire du village, Georges BRYCZEK.
- Faits divers de la gendarmerie, permis de construire et déclarations préalables.
- Passage de la balayeuse dans toutes les rues du village, le jeudi 3 mai au matin

Prochain Conseil Municipal le 30/05/2012, 19h en séance publique